Elections législatives du 23 Novembre 1958. — Département de la Charente-Maritime

Quatrième circonscription : JONZAC-SAINTES


Léon BELLY
Cheminot de Saintes révoqué pour son action syndicale

Electrices, Electeurs,

Oui, il faut que cela change !

...car la situation est grave : le coût de la vie ne cesse d'augmenter ; la crise économique menace ; les réductions d'horaires et le chômage frappent déjà les travailleurs ; les difficultés grandissent à la campagne ; 4 ans de guerre en Algérie, mais. .

Il faut juger les partis et les hommes sur leurs actes

Quels sont les responsables ?

Les responsables de cette politique néfaste sont ceux qui ont soutenu les Gouvernements de ces onze dernières années et qui tentent, à nouveau, de tromper par des promesses et de fausses disputes.



Ainsi, parmi les candidats qui se présentent à Jonzac-Saintes :

— BAS est solidaire de BRUSSET, tous deux candidats de l'U. N R.
— BEGOUIN est le candidat du gros patron PINAY.
— GRENOT se présente sans étiquette, mais il fut toujours candidat du Comte d'Halluin dit Dorgères.
— DAVIAUD est le candidat du Parti Radical aux nuances de plus en plus imprécises. Il représente la politique des MORICE, des QUEUILLE et des GAILLARD.



Enfin, les dirigeants socialistes portent une lourde responsabilité. En s'opposant systématiquement à l'unité, ils ont empêché la réalisation d'une politique de paix et de progrès social et ils ont fait le jeu de la réaction

Guy MOLLET feint de se quereller, à nouveau, avec PINAY, mais il collabore avec lui dans le même Gouvernement. Ensemble, ils préparent le désistement réciproque de leurs candidats pour le deuxième tour.

FARAUD et le secrétaire fédéral socialiste BARATON approuvent, alors que ce dernier déclarait devant 5 000 personnes réunies à La Rochelle, en mai dernier : « Nous ne serons jamais derrière De Gaulle, avec ou sans contrat ».



Quels que soient leurs efforts pour tenter de se dédouaner aujourd'hui, tous ces partis, tous ces hommes sont condamnés par la politique qu'ils ont pratiquée et qu'ils voudraient poursuivre sous un Gouvernement autoritaire et grâce au truquage électoral.

Le Parti Communiste se présente avec confiance

En effet, il ne porte aucune responsabilité dans les difficultés actuelles. Nul reproche ne peut être fait à ses élus qui ont toujours respecté scrupuleusement leur programme.

Toute loi sociale, tout progrès n'ont été obtenus que grâce à la présence d'un important groupe parlementaire.

1936

— Front Populaire.
— Semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Congés payés.
— Conventions collectives,
— Nationalisations Banque de France Chemins de Fer.
— Office du blé.

1944 1947

— Libération après la Résistance héroïque du Peuple Français.
— Reconstruction et Renaissance de la France.
— Nationalisations ; Banques, houillères, gaz, électricité, aviation.
— Statut de la fonction publique.
— Extension de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.
— Retraite des Vieux Travailleurs.
— Statut du fermage et du métayage.

1954 — Paix en Indochine.

1955 — Paix en Tunisie et au Maroc.

1956 — Multiples efforts pour amener Guy Mollet à faire la Paix en Algérie.
— 3 semaines de Congés payés.
— Création du Fonds National de Solidarité (vieux travailleurs, infirmes civils, etc.).

***

Afin de barrer la route à la Réaction de plus en plus menaçante et de mettre en œuvre une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la Nation, *il est indispensable que de nombreux députés communistes participent à la prochaine Assemblée.*

Mais pour cela, il faut voter de plus en plus nombreux pour le candidat communiste. Celui-ci s'engage à mettre tout en œuvre pour la réalisation du programme de justice sociale et de salut national suivant :

1° *Relèvement du niveau de vie des masses populaires ;*

2° *Paix en Algérie par la négociation ;*

3° *Politique extérieure d'Indépendance Française et de Paix ;*

4° *Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt ;*

5° *Garantie de l'avenir de la Jeunesse :*

6° *Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée.*

Ainsi, dans la circonscription de JONZAC-SAINTES, vous voterez et ferez voter en masse pour

Léon BELLY

Secrétaire Fédéral du Parti Communiste Français

Cheminot de Saintes révoqué pour son action syndicale

Ainsi vous voterez pour un homme qui, par ses actes, a fait la preuve de son dévouement à la cause des petites gens.

C'est pour avoir lutté avec ses camarades cheminots pour une amélioration des conditions de vie de cette corporation, à laquelle il appartenait, qu'il fut révoqué, en 1951, par la Direction de la S.N.C.F sur ordre d'un de ces gouvernements qui ont conduit notre pays à la triste situation que nous connaissons actuellement.

Au cours de ces dernières années, toutes les actions menées en Charente-Maritime en faveur de la défense des revendications des travailleurs de la ville et de la campagne, de la paix, des libertés, de l'indépendance nationale ont connues, à divers titres, la participation de Léon BELLY.

Secrétaire de la Fédération de la Charente-Maritime du Parti Communiste Français, Léon BELLY connaît bien tous les problèmes départementaux, les revendications de chaque catégorie de la population, ce qu'il a fait hier dans l'intérêt des travailleurs, il continuera à le faire demain.

Le 2 janvier 1956, les électeurs de la circonscription Jonzac-Saintes avaient placé le Parti Communiste Français en tête de tous les autres en accordant 10.452 suffrages à la liste conduite par Georges GOSNAT.

Le 23 novembre 1958, la même confiance sera faite à Léon BELLY, candidat du Parti Communiste Français et à son remplaçant éventuel Fernand Robert LATORSE qui, à deux reprises, a été le candidat du Parti Communiste aux élections au Conseil Général dans le canton de Jonzac.

Fernand-Robert LATORSE est un petit cultivateur qui connaît bien, pour les vivre lui-même, les difficultés des petits paysans.

Ancien Prisonnier de Guerre, il n'a jamais cessé de lutter pour la paix et les électeurs de la circonscription de Jonzac-Saintes peuvent être assurés d'avoir en lui un ardent défenseur de leurs intérêts et de l'avenir du pays.

Vu : Le Candidat.

IMP. CENTRALE, R. DES CLOUTIERS · LA ROCHELLE 11 - 58